

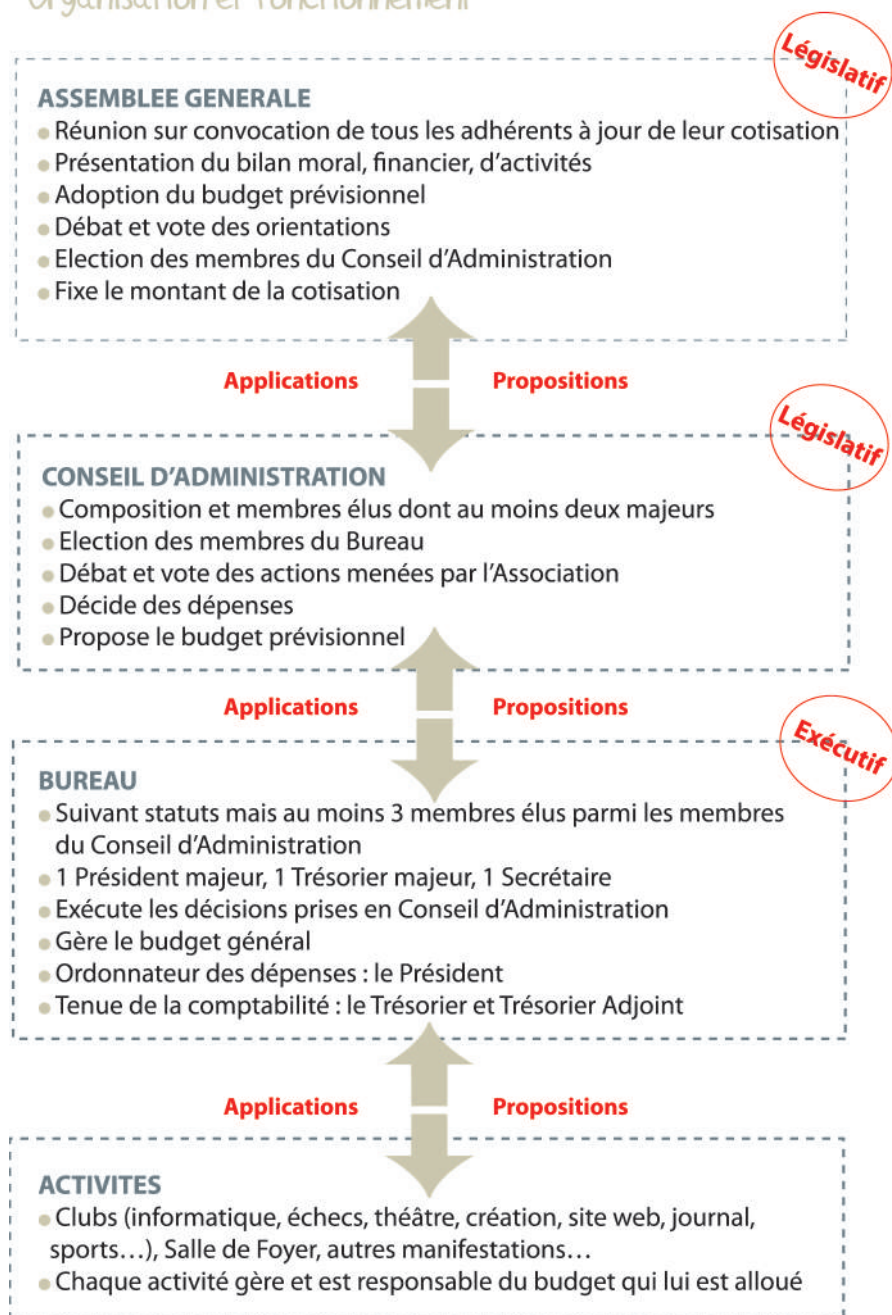
# Des associations pour apprendre

Créé à l'initiative des Aroéven, dès 1961, le Foyer Socio-Educatif (FSE) répond à trois grands principes : le FSE est organisé et animé à l'initiative des élèves, les adultes leur apportent aide et conseils techniques, le FSE est un organisme en constante évolution du fait de ses animations et de ses activités.

Le FSE ne se limite pas aux loisirs. Il tend à modifier la relation entre les enseignants et les élèves en renforçant l'esprit de coopération dans la classe et dans l'établissement.

Le Foyer Socio-Educatif est une association loi 1901 : son programme d'activités est arrêté par l'ensemble de ses adhérents (adultes et jeunes à jour de leurs cotisations). C'est l'Assemblée Générale qui vote le budget et élit le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration gère et administre le FSE dans le cadre des orientations prises par l'Assemblée Générale. Il se réunit une fois par trimestre. C'est le pouvoir législatif de l'association. Le Bureau représente l'exécutif de l'association. Il prépare le Conseil d'Administration et exécute les décisions. Il comprend un président, un secrétaire et un trésorier.

## Le Foyer Socio Educatif Organisation et fonctionnement



## 1961 – 2011 : 50 ans de FSE pour les Aroéven

**A**ccompagner la jeunesse à apprendre à s'engager, agir et prendre des initiatives participe d'un projet social, celui d'éduquer les générations futures à devenir des citoyens responsables et conscients. S'investir et prendre position dans une société où l'on nous invite de plus en plus à la passivité est un projet qui malgré son âge, 50 ans, se révèle être plus que jamais d'actualité.

Depuis 1961, la Fédération des Aroéven agit pour la création et l'accompagnement à l'animation de Foyers Socio-Educatifs au sein des établissements scolaires. Les intentions éducatives n'ont pas pris une seule ride. Tout pédagogue souhaitant s'engager dans un tel projet peut, sans crainte, se plonger à nouveau dans les textes rédigés en 1986 et en 2000 respectivement par Madeleine Cocagnac et Daniel Noblecourt. Ces extraits nous font lire à la fois les sources institutionnelles de cette association, mais aussi les volontés éducatives de la Fédération des Aroéven.

Reprenons les mots de Madeleine Cocagnac, dans l'éditorial du N°spécial 110/111/112 de la revue Foéven Entreprendre dans le FSE, 1986 – 1987 : «le 13 mars 1962, les Foyers Socio-Educatifs étaient officiellement agréés par le Ministère de l'Education Nationale, après que la mission de les créer et de les développer dans l'Enseignement Technique eût été confiée à la FOVET et aux AROVET, dès janvier 1961 par le directeur des Enseigne-

**“On peut y voir une provocation, être tenté par une récupération, nous préférons parler d'apprentissage. Et quel apprentissage, pour tout le monde, si les adultes jouent le jeu ! Car bien que statutairement minoritaires les adultes doivent être présents, comme au travail, comme dans la vie, riches de compréhension sans démagogie, porteurs de leur expérience et de leur parole d'hommes et de femmes” M. Cocagnac, 1986.**

ments Techniques et Professionnels», rappelait la Secrétaire Générale de la Foéven [...] « Mais il est important de souligner que le FSE, structure associative, juridiquement autonome, postule un partage des pouvoirs de décision, d'organisation et de gestion entre adultes et jeunes, différent de celui de l'établissement scolaire comme en témoigne la composition de leurs CA respectifs. On peut y voir une provocation, être tenté par une récupération, nous préférons parler d'apprentissage. Et quel apprentissage, pour tout le monde, si les adultes jouent le jeu ! Car bien que statutairement minoritaires les adultes doivent être présents, comme au travail, comme dans la vie, riches de compréhension sans démagogie, porteurs de leur expérience et de leur parole d'hommes et de femmes et non du veto potentiel du conseil d'établissement. La voilà bien «la réhabilitation des fonctions de négociation, de compromis, de médiation, et d'altération» dont nous parle Jacques Ardoino.

Les capacités ainsi développées rendent les jeunes plus aptes aux relations avec le monde extérieur, avec les associations, les administrations, les collectivités locales et les entreprises. Elles développent le goût de l'action maîtrisée et le désir d'entreprendre. Le Foyer joue

alors pleinement son rôle d'initiateur à la vie sociale et lorsque le désir d'entreprendre se concrétise en son sein, c'est d'une véritable initiation à la vie économique qu'il s'agit – Utopie diriez-vous ? Non. Les Foyers-en-entreprises existent. Nous les avons rencontrés [...] »

**D**aniel Noblecourt, dans le numéro de la revue Foéven «Les associations Socio-éducatives au sein des E.P.L.E. : F.S.E., M.D.L., A.S.» en 2000 parlait de l'apport de ces dispositifs en ces termes : «Le FSE est donc né des œuvres de notre mouvement à partir des centres de vacances organisés, durant les vacances d'été, et cela depuis 1945, par les Centres d'Apprentissage de l'Enseignement Technique. Instants privilégiés où les élèves se retrouvaient avec leurs enseignants et leurs administrateurs et où l'on pouvait constater dans cette vie commune et collective un changement relationnel important qui, la plupart du temps, se prolongeait ensuite au sein même de l'école. Les objectifs du Foyer Socio-Educatif étaient simples et difficiles à la fois : travailler ensemble et améliorer ainsi au sein de l'école les rapports jeunes/adultes, enseignants/enseignés mais avec, et cela deviendra de plus en plus prioritaire au fil des années, la nécessité de déve-

lopper chez les jeunes, l'autonomie, la socialisation, l'esprit civique et l'expression de soi.»

L'important est de faire en sorte qu'il y ait des adultes au sein du FSE «qui aident les jeunes dans leurs démarches mais ne les font pas à leur place. Ce qui est le propre de la démarche d'apprentissage. Les recherches sur l'apprentissage nous ayant appris que plus un individu est impliqué dans une action, plus il apprend ; il est nécessaire que les élèves soient fortement impliqués dans la gestion des FSE. Ce n'est pas en accumulant les placements qu'on peut leur permettre d'apprendre à gérer une association mais bien en leur donnant l'occasion de gérer régulièrement des comptes ordinaires. En ce qui concerne les activités, et vu la multitude actuellement offerte aux jeunes à l'extérieur des établissements scolaires, nous dirons que les activités de FSE doivent être liées à la vie du collège et, pourquoi pas, aux programmes scolaires... Et là encore l'important n'est pas de multiplier les activités, mais de rendre les jeunes responsables. Le FSE ne peut plus être en 2000 le même qu'en 1961. Il conserve encore aujourd'hui toute sa valeur comme lieu de formation du futur citoyen et nous ne pouvons, au niveau de la Foéven et des Aroéven, que souhaiter sa mise en place et son fonctionnement dans chaque établissement, comme le disait un élève en 1986 en sa qualité de président du FSE».

**«Cet endroit où chacun acquiert le goût de l'initiative, le sens des responsabilités et de la vie civique en même temps qu'il prend conscience de l'importance de sa place, de ses opinions et de son action dans un groupe».** Elève Président de FSE, 1986.

## Et aujourd'hui... Pour demain. Une évolution dans la représentation du FSE

Aujourd'hui, construire un Foyer Socio-Educatif dans son établissement scolaire reste un projet innovant et fort en volontés éducatives. Cependant, en 50 ans, des changements apparaissent. De nombreuses observations invitent les professionnels à noter des adaptations nécessaires à la pérennité du dispositif. Ces évolutions traitent à la fois du dispositif lui-même et de ses représentations.

Arrêtons-nous quelques instants sur le développement du questionnement de la posture d'adulte accompagnant des jeunes dans ce dispositif. Des observations de terrain, le questionnement des acteurs ainsi que les recherches en pédagogie en sont l'agréable cause. Les multiples écrits prennent aujourd'hui soin d'indiquer l'importance du «laisser faire», de la posture «d'accompagnateur» des adultes au sein des associations, et surtout de résister à l'habitude des pratiques directives, voire du «faire à la place de». Nos actions avec les jeunes ont l'objectif de réfléchir avec eux de l'intérêt de construire ensemble, de s'engager dans un projet. Dans un deuxième temps, nous les accompagnons à le définir pour enfin les former dans l'objec-

tif qu'ils soient en mesure de pouvoir le mener en autonomie. Dans ce cadre, la posture de l'adulte est proche de celle d'un accompagnateur responsable et bienveillant.

Sylvie Condette dans son discours sur la responsabilisation et l'engagement annonce des préalables à la mise en place de dispositifs de responsabilisation et d'engagement dans un établissement scolaire. Cela nécessite d'accepter pour les élèves et les adultes de se placer dans un processus d'accompagnement à la responsabilisation, ce qui n'est pas anodin.

Plusieurs préalables sont nécessaires :

- Stipuler que l'élève est digne de confiance face à des responsabilités.
- Installer un processus qui permet à l'élève d'entrer en responsabilisation.
- Considérer l'élève comme digne d'intérêt signifie que l'élève est une personne, car la plupart du temps, l'anonymat structure les relations dans l'établissement scolaire.
- Admettre que l'on puisse s'adresser à un élève (notion d'apprentissage et de transformation).
- Reconnaître que l'élève est capable de progrès (droit à l'erreur).
- Avoir une image positive et valorisante de l'élève car cette image n'est pas la plus répandue.

La responsabilisation est aussi un thème qui permet d'envisager l'avenir : accompagner une génération qui sera amenée à prendre des décisions applicables au collectif.

Un autre préalable est aussi indispensable : la représentation du Foyer Socio-Educatif comme un dispositif générateur d'apprentissages fait de plus en plus consensus.

## Apprendre hors la classe ?

Normalement aujourd'hui, nous ne devrions pas mettre de point d'interrogation à cette phrase, mais bien un point. Pourtant, encore et toujours, nos associations s'attèlent au travail permanent pour la reconnaissance et l'importance de la valorisation des apprentissages qui se font hors la classe. Les jeunes apprennent autre chose que des savoirs fondamentaux dans l'établissement scolaire. Par ailleurs, si nous faisons référence au décloisonnement des apprentissages, ces derniers apparaissent dans les cadres de la vie quotidienne des établissements scolaires, des vacances... L'institution n'a pas la main mise sur ces temps-là. Mais ce n'est pas pour cela que les jeunes n'apprennent pas !

Dernièrement, nous avons participé à la consultation nationale de la conférence sur les rythmes scolaires. Ce cadre d'écoute nous a permis de faire référence à ces dispositifs pour défendre l'idée que les apprentissages concernent tous les âges et tous les temps de la vie. Voici un extrait du texte présenté à la Conférence des Rythmes scolaires du CAPE, dont la Fédération des Aroéven est membre : «Des temps pour apprendre... Les natures des apprentissages sont multiples. Dans un établissement scolaire, un enfant n'apprend pas que des disciplines scolaires. Tous les temps du jeune sont source d'apprentissages : temps scolaire, temps récréatifs, temps familiaux, temps périscolaire, temps des vacances. Ces temps sont tous aussi importants les uns que les autres et participent



## Construire un projet

Cette activité est une étape dans l'apprentissage de la construction d'un projet, elle peut être complétée par un travail sur sa méthodologie.

<b>Les objectifs</b>	Rechercher et synthétiser des idées de projets. Prendre conscience des possibilités et des freins à l'engagement. Construire un groupe responsable de projet. Echanger avec les pairs.
<b>Au niveau pédagogique</b>	Temps de réflexion personnel sur l'engagement. Temps d'échange collectif. Temps de réflexion collectif sur la construction d'un projet.
<b>Les pratiques</b>	Interroger, Analyser, Echanger, Construire.
<b>Durée</b>	1h20
<b>Participants</b>	Maximum 20 élèves. 1 ou des adultes référents du FSE-MDL / membres adultes du CVL
<b>Support</b>	Post-its de couleurs différentes, Crayons, Tableau (ou mur).
<b>Description de l'activité</b>	L'animateur distribue à chacun 3 post-its de couleurs différentes puis pose une première question <i>Qu'est-ce qui freine l'engagement des lycéens ?</i> Les jeunes viennent tour à tour coller leur post-it, sur lequel ils ont inscrit leur réponse, sur la gauche du tableau en expliquant leur réponse. Même schéma pour les deux questions suivantes : <i>Qu'est-ce qui favorise l'engagement des lycéens dans les établissements ?</i> (ils collent leur post-it à droite du tableau) et <i>Quelles actions, quels projets peuvent être menés par les lycéens ?</i> (ils collent leur post-it au centre). Les réponses ne sont pas limitées ou contraintes par le contexte de l'établissement. Le groupe, aidé de l'animateur, établit une mind map (méthode pour présenter des idées) qui relie les problématiques (à gauche) ou les moteurs (à droite) aux idées (au centre) afin de montrer que certains projets sont convergents, d'autres illusoires... Les jeunes se positionnent chacun sur 2 projets maximum afin de sélectionner les projets qui rassemblent le plus d'adhésion. Ils se répartissent sur les différents projets par groupe de 6 et nomment un porteur de projet. Ils remplissent une fiche projet.
<b>Consignes spécifiques</b>	L'animateur doit avoir conscience des ressources locales pour inviter les jeunes à entrer dans des projets.
<b>L'animateur</b>	Doit connaître en amont le contexte lycéen. Encourage les échanges lors de la construction de la mind map. Peut analyser ce temps grâce au bilan des jeunes sur l'activité et ses objectifs.

Pascale de Charentenay, Isabelle Gonne



chacun à leur façon à la construction de la personne, à la découverte d'un monde complexe. Les établissements scolaires sont des lieux de vie où les associations partenaires de l'école publique laïque participent à la construction des réponses éducatives et contribuent pleinement à l'assimilation des objectifs du socle commun lors des temps périscolaires, des temps relatifs à la vie démocratique de l'établissement scolaire, dans les associations d'élèves, les foyers lycéens. Il est nécessaire de laisser aux jeunes le temps et l'opportunité de pouvoir aussi se construire dans ces moments-là.» Nous pouvons cependant constater une position assez ambivalente dans la reconnaissance des FSE et Maison Des Lycéens comme dispositifs faisant partie intégrante de l'éducation à la citoyenneté dans les établissements scolaires.

Dans l'un des dossiers du Ministère de l'Education Nationale datant de 2007, la première phrase de la synthèse débute par une énumération des différents dispositifs d'éducation à la citoyenneté. Ni le FSE et ni la MDL n'apparaissent. Cependant, dans le corps du texte, nous pouvons trouver un chapitre entier présentant l'état des FSE en 2004. L'enquête a été menée à l'automne 2004 sur 2935 lycéens scolarisés dans 421 établissements scolaires. En voici un extrait : **«A l'intérieur de l'établissement scolaire, ce sont les activités proposées par le Foyer Socio-Educatif ou la Maison Des Lycéens qui attirent le plus les lycéens, puis celles de l'Association Sportive.** A l'intérieur de leur établissement scolaire, les lycéens ont la possibilité non seulement de

### Motivations des jeunes à fréquenter un FSE ou une MDL

(extrait d'une enquête menée par le Ministère de l'Education nationale à l'automne 2004 sur 2935 lycéens scolarisés dans 421 établissements scolaires)

Se retrouver avec des copains ou faire la connaissance d'autres élèves : 56,9%  
 Acquérir une expérience différente de celle procurée par le travail scolaire : 42,1%  
 Avoir un contact différent avec des adultes de l'établissement : 36%  
 Être utile à quelque chose ou aux autres : 22,9%  
 Laisser davantage libre cours à sa capacité d'initiative par rapport aux activités d'une autre association ou club interne à l'établissement : 15,4%  
 Se consacrer à des activités d'organisation, de gestion des finances, de communication, etc : 8%  
 Autres raisons que celles qui précèdent : 22,2%  
 Raisons devenues floues : 6,8%

pratiquer, pour leur agrément et leur bien-être, un certain nombre d'activités dans un cadre associatif ou assimilé (club), mais aussi d'exercer des mandats électifs dans les instances requérant ou permettant la représentation des élèves.

Sur la base de ce qu'indiquent les lycéens de terminale, à l'automne 2004, on sait que la fréquentation majeure, dans l'année qui a précédé, concerne le Foyer Socio-Educatif ou la Maison Des Lycéens, entité associative apparue plus récemment dans les établissements : plus d'un lycéen sur quatre dit avoir participé aux activités que l'un ou l'autre de ces lieux proposait. » [...] «La prise de responsabilité de la part des lycéens dans un foyer socio-éducatif et surtout dans une maison des lycéens est un enjeu important, puisque cette dernière a justement été mise sur pied en réponse au désir de pouvoir développer, à l'intérieur même de l'institution scolaire, une vie collective qui ne soit pas strictement enserrée dans le cadre scolaire classique.» La recherche qui a été menée nous propose une lecture relative aux motivations des jeunes

à fréquenter un Foyer Socio-Educatif ou une Maison Des Lycéens.

### Inviter les jeunes à l'association

S'engager dans des pratiques d'accompagnement des jeunes à l'association relève aussi d'une volonté de transmission de valeurs telles que l'engagement et la solidarité, le cadre associatif offrant une large liberté d'entreprendre et d'encourager l'esprit d'initiative et de création.

Les associations scolaires favorisent l'épanouissement de la vie démocratique par la participation du plus grand nombre à l'élaboration des décisions intéressant la collectivité. Elles sont un puissant facteur d'intégration dans le tissu social et deviennent un élément de stabilité dans l'établissement comme on souhaiterait en trouver de semblables dans la cité. Par ailleurs, c'est aussi un moyen pour les jeunes de mieux vivre dans l'établissement scolaire et de s'impliquer dans la vie démocratique de celui-ci. Depuis leur création, les FSE et

MDL ont été un vecteur d'apprentissages pour les Aroéven. Associés à l'éducation à la citoyenneté, ils sont toujours aujourd'hui présentés comme un outil pluriel dans ses possibilités et ses espaces ressources : favorisant la rencontre et le développement de liens entre les jeunes, ouvrant des possibilités en matière de projet et d'initiative, développant la prise en charge de responsabilité et des compétences en matière de gestion et d'organisation.

Mais avant tout, l'association est un espace de liberté, invitant les jeunes à s'approprier leur établissement scolaire pour agir à l'intérieur des murs et développer une véritable vie d'établissement. Pour dépasser la routine des entrées et sorties où le quotidien ne consiste qu'à recevoir des enseignements sans aucune implication. Pour sortir du consumérisme intellectuel et chercher à construire des liens et des projets.

**E**n 50 ans, les dispositifs ont évolué. Ils restent toujours aujourd'hui des espaces privilégiés pour les jeunes pour apprendre à construire ensemble la société de demain. La Fédération des Aroéven s'engage à poursuivre ce projet tout comme la réflexion sur l'accompagnement de l'adulte. ■

**Isabelle Gonne  
Pascale Durand  
Léonore Berger**